



Inaporc

Après notre démission, nous vous avons tenus régulièrement au courant de la situation. Pour rappel, notre départ a plusieurs causes :

- le non-respect des statuts et du règlement intérieur depuis 18 ans où aucune alternance à la présidence n'a été exercée,
- l'irrégularité des dernières élections où la coopération avait proposé un candidat, Bernard Rouxel, représentant les entreprises aval coopératives,
- le manque de transparence d'où la commande d'un audit sur les comptes,
- l'inefficacité sur de nombreux sujets (mâles entiers, loi Egalim, promotion du métier, R&D, ...),
- la primauté de la politique sur l'efficacité,
- etc...

et suscite beaucoup d'engagements des élus du Finistère et des élus de la région. Pour décrire l'histoire de 2014, les élus ont leur destin entre les